



Association Sportive Mézièraise

Section Football

Mézières Sur Couesnon, le 11/06/2023

Objet : Règlement intérieur pour la saison 2023/2024

Ami(e)s licencié(e)s,

Cette charte s'adresse à tous les licenciés, en signant la licence chacun s'engage à la respecter. Il s'agit de droits et de devoirs pour faciliter la vie de tous à l'intérieur du club.

1. Droits du licencié

- Bénéficier d'entraînement régulier.
- Pratiquer régulièrement le football avec des entraînements et de la compétition pour que chacun y trouve sa place.
- S'exprimer librement et avec respect auprès de ses dirigeants, encadrants, ou du bureau (Président, ...).

2. Devoirs du licencié

- Pour obtenir sa licence, le joueur doit obligatoirement acquiescer son inscription (paiement, signature du règlement intérieur, ...).
- Respecter les arbitres, les dirigeants, les entraîneurs, les coéquipiers et adversaires.
- Respecter les horaires définis pour les entraînements et rendez-vous de matchs.
- Assister le plus régulièrement possible aux entraînements.
- Maîtriser son comportement, et ses paroles.
- Respecter les choix des coachs et des dirigeants.
- Prévenir le plus vite possible lors d'une absence programmée.
- Respecter le matériel, les équipements et les locaux.
- Garder un esprit club quelle que soit la situation
- Etre un acteur dans la vie du club.

3. Mesures prises / sanctions

- En cas de carton liés à des problèmes de comportements lors d'un match, le joueur aura à sa charge l'intégralité de la sanction financière.
- En cas de non-respect des dirigeants, des coéquipiers et adversaires, le club pourra infliger une sanction d'un, voire plusieurs matchs.
- En cas de récidive disciplinaire, une radiation pourra être retenue avec effet immédiat et un non renouvellement l'année suivante.
- En cas d'absence répétée sans en informer les dirigeants, le club se réserve le droit de mettre un terme au partenariat avec une possibilité de non renouvellement l'année suivante.

Je soussigné, avoir pris connaissance de cette charte et je m'engage à mettre toute en œuvre pour la respecter.

Nom et Signature du responsable légal précédé de la mention lu et approuvé.

Sportivement,

Alexis MAGNIEZ
Président de l'AS Mézièraise Foot
06.88.58.56.95

